

# Eric Besson: «70% de la population sera couverte en très haut débit dans dix ans»

Eric Besson, nouvellement [\(re\)nommé](#) ministre délégué chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, a profité du Digiworld Summit 2010 de l'Idate à Montpellier (17 et 18 novembre) pour faire ses premières déclarations publiques chaussé de sa nouvelle casquette. Une intervention effectuée par vidéo-conférence. « *Je reprends avec grand plaisir ce portefeuille [de l'économie numérique, NDLR] qui avait été prêté à Nathalie Kosciusko-Morizet* », a-t-il déclaré. Le nouveau M. Numérique du gouvernement Fillon III a regretté que la France se soit pas « *assez en pointe sur les services liés à Internet* », selon les propos retenus par l'AFP et cités par [l'Espresso.fr](#).

Compte tenu de la composition de l'assistance (des professionnels des télécoms et du monde de l'IT), Eric Besson a réitéré les engagements de l'Etat en sur le déploiement des infrastructures à très haut débit. « *Il sera accéléré afin d'équiper 70 % de la population en dix ans* », a-t-il déclaré. Dans le cadre du grand emprunt national (4,5 milliards d'euros attribués au numérique dont 2 milliards pour les infrastructures THD), le ministre a indiqué qu'une liste de sites de réseaux pilotes de déploiement de la fibre optique d'expérimentation des nouveaux usages sera prochainement dévoilée. En revenant sur l'héritage laissé par NKM, Eric Besson a précisé que le calendrier du plan France Numérique 2012, présenté en octobre 2008, sera « *tenu* ».

France Numérique 2012 est composé d'un vaste ensemble de thématiques IT : garantir l'accès Internet haut débit à tous, la télévision numérique, la concurrence mobile, la fracture numérique, la lutte contre la cyber-criminalité, renforcer la vie privée, e-administration, l'Internet des objets... Autant dire que le respect du programme et du calendrier est pour le moins ambitieux. Eric Besson a encore beaucoup de pain sur la planche pour parvenir à boucler le plan dans les temps.

D'autant qu'il est surveillé. L'April, notamment, se montre vigilante sur certains aspects de la stratégie gouvernementale. « *Le plan France Numérique 2012 montrait aussi l'obstination du gouvernement sur les DRM (...)Eric Besson avait soutenu du bout des lèvres la loi Création et Internet (dite loi Hadopi) de Christine Albanel, alors ministre de la Culture* », rappelle l'association de promotion et défense du logiciel libre. Ses anciennes positions concernant la défense de la propriété intellectuelle, jugées pro-américaines, ne rassurent pas l'organisation en faveur de la vulgarisation de l'open source. Eric Besson est également attendu sur le projet d'accord ACTA, l'accord commercial anti-contrefaçon actuellement négocié au niveau mondial.

De son côté, l'Afdel (Association française des éditeurs de logiciels) [« se réjouit » de la réunion des sujets de l'économie numérique, de l'industrie et de l'énergie au sein d'un même ministère](#). Elle « *confirme la place croissante de l'industrie numérique dans la politique industrielle française et l'impulsion qui avait été donnée à l'occasion des Etats Généraux de l'Industrie [menés sous la houlette de Christian Estrosi, le prédécesseur d'Eric Besson au poste de ministre délégué à l'Industrie, NDLR]* ».

La prochaine Intervention publique, Eric Besson est attendu aux Assises du Numérique qui se dérouleront le 25 novembre à l'université Dauphine à Paris.